



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 31 août 2015

CM 3508/15

OJ CONS
ENV
CLIMA

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.1@consilium.europa.eu

Tél./Fax: 0032.2.281.6167/8100

Objet: 3409ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)

Date: 18 septembre 2015

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

Activités non législatives

3. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

4. Projet de conclusions du Conseil sur la préparation de la 21ème session de la Conférence des Parties (CDP 21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la 11ème session de la Réunion des Parties (CMP 11) au Protocole de Kyoto (Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015)
 - Adoption

Divers

-
- NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: protocole.participants@consilium.europa.eu
- NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.